


CONIPUR CE *pure* Full PUR

Revêtement Intérieur, Combi-Élastique, avec Faible Émission et une Couche Élastique et Liquide

Domaine d'application Sols sportifs pour gymnases aux utilisations diverses

Systeme

		produit	consommation	application	information supplémentaire
panneau de distribution de la charge	ou	bâti du bois adhésif	25-50 mm env. 40 g/m ²	rainure et languette	Le bâti du bois et l'adhésif doivent être approuvé par CONICA. Teneur en humidité du bois < 7%, Humidité de l'air 25-65%. Avant de continuer affûter et nettoyer la surface à fond
		CONIPUR WBI wooden matrix, 15 + 15 mm	<i>Pour des informations supplémentaires s.v.p. veuillez-voir la fiche technique</i>		
		<i>Le bois doit être poncé, puis passé l'aspirateur</i>			
couche de fond		CONIPUR 3710	0.1 - 0.2 kg/m ²	raclette	Le primaire est nécessaire pour empêcher tout détachement de la couche de PUR ultérieure.
couche élastique		CONIPUR 3335	3.0 kg/m ² = 4mm 4.5 kg/m ² = 6mm	raclé à goupilles	La consommation est environ 0.75 kg/m ² par 1mm couche - normalement l'épaisseur du tapis est 4 - 6 mm. Pour éviter un écoulement du revêtement sur les bords, une bande de mousse autocollante est fixée sur le bois le long des bords.
		Pour mélanger le produit un agitateur à double tête est le plus adapté - pour les grandes surfaces 2 outils d'agitation doivent être utilisés pour assurer une installation lisse. Après durcissement, le revêtement peut être revêtu (dans l'intervalle de recouvrement) sans autre préparation			
revêtement	couche de masse	CONIPUR 224 (N)	2.6 kg/m ² = 2mm 3.9 kg/m ² = 3mm épaisseur du revêtement	racle dentelée	
couche de finition		CONIPUR 3202 W	0.13 – 0.15 kg/m ²	rouleau	Les teintes avec un pouvoir couvrant faible devront être appliquées en plusieurs couches jusqu'à l'obtention de l'opacité souhaitée. Les teintes facilement salissantes devront être recouvertes d'une couche de finition transparente.
					
marquage		CONIPUR 3100	15 g/m	rouleau/brosse	Les teintes avec un faible pouvoir couvrant devront être appliquées en deux couches au minimum.

Épaisseur totale du système

x + 2 mm, x = épaisseur du bâti du bois (15 + 15 mm) et de la couche élastique (épaisseur 4 - 6mm)

Caractéristiques techniques

		Épaisseur en mm (couche élastique + finition)	résultat	objectif	remarques
conformément à la norme EN 14904	Absorption des chocs	environ 36 mm	60 %	Type 3: ≥45 <55 % Type 4: ≥55 <75 %	Les résultats proviennent du rapport de test
	Déformation standard	environ 36 mm	3.9 mm	Type 3: ≥1.8 <5,0 (mm) Type 4: ≥2.3 <5.0 (mm)	
	Charge roulante	environ 36 mm	1500 Nm	1500 Nm	
	Rebond de balle	environ 36 mm	99 %	≥ 90 %	
	Abrasion	environ 36 mm	20 mg	max. 80 mg (vernis)	
	Glissance	environ 36 mm	95	80-110	
	Résistance à l'impact	environ 36 mm	19	≥ 8	
	Empreinte résiduelle	environ 36 mm	0.05	≤ 0.5 mm	

Les indications ci-dessus sont données à titre indicatif et sans intention de servir à l'établissement de spécifications.

rapports / certificats d'essai

émission / COV / M2



déclaration des performances



*veuillez – s.v.p. – contacter nous pour recevoir les rapports / certificats nécessaires

Préparation du support

Substrats à traiter doivent être ferme, sec et portante, exempt de particules et de substances molles et fragiles qui nuisent à l'adhérence tels que l'huile, la graisse, les marques de dérapage en caoutchouc, peinture ou d'autres contaminants.

Substrats en béton doit contenir une barrière contre l'humidité (humide preuve de DPM à membrane). La résistance à la traction minimale du béton doit être de 1.0 N/mm².

L'humidité résiduelle du béton doit être inférieure à 4%.

La température du support doit être supérieure d'au moins 3°C au point de rosée.

La température optimale des composants se situe lors du mélange / application entre 15 et 25 °C.

En ce qui concerne la planéité du sous-sol, nous nous référons à la DIN 18202.

Mise en œuvre

Couche élastique

Sous le sous-bas en bois, une couche élastique d'environ 15 mm (par exemple tapis de mousse) doit être installé. Le tapis doit être fixé ponctuel pour l'empêcher de bouger.

Sur le dessus de la couche élastique une feuille de polyéthylène est posée. La feuille sert comme protection du tapis en mousse et facilite le travail avec les planches de bois.

Bâti de bois (panneau de distribution de la charge)

La première ligne serait installée ainsi que la rainure montre en direction du mur.

L'espace entre le bâti de bois et le mur devrait mesurer 15 mm. Pour le conserver nous recommandons d'utiliser des garde-places. L'espace est nécessaire pour que le bois

puisse s'agrandir. Assurez-vous que cet espace se conserve pour **longtemps**.

On construit la deuxième ligne au moins 400 mm jusqu'à 500 mm **décalé** de la première ligne (si nécessaire on coupe une nouvelle pièce du bois). Les lignes suivantes seront mises on place à la même façon.

Les **positions des bagues** doivent être clairement marqués pour et coupés plus tard.

Le bâti de bois serait collé entre les rainures et les languettes. Ensuite les couches seront pressées.

Le temps de **durcissement** de la colle est d'environ 24 heures. Pendant ce temps, le sol ne doit pas être chargé.

La surface doit être **broyée** et **aspirée** avant l'étape suivante

Couche élastique aux points

CONIPUR 3710 est appliqué sur le bois préparé par ponçage et l'aspiration avec une raclette.

Pour éviter un écoulement du revêtement sur les bords, une **bande de mousse autocollante** est fixée sur le bois le long des bords.



On applique CONIPUR 3335 à l'aide d'un raclé à goupilles.



La racle à goupille doit être placée **1-2 mm plus haut** que l'épaisseur souhaitée de la couche élastique.

Après la surface a durcit pendant une nuit on applique CONIPUR 224 (N) à l'aide d'une truelle ou d'une racle.

L'intervalle de 72 heures pour recouvrir CONIPUR 3335 ne doit **pas être dépasser**, car cette couche **ne peut pas être poncé!** Petits **défauts** sont coupés et nivelés avec CONIPUR 220.

Pour finir, on applique le CONIPUR 3202 W avec un rouleau "Microtex" (longueur de poil 10 - 12 mm) dans la règle de l'art afin d'éviter toute trace de rouleau.

Des possibles **chevauchements** doivent être **évités**.

Il est nécessaire de **ré-enroule** le produit fraîchement appliqué avec un deuxième rouleau de peinture propre, afin d'obtenir une surface uniforme sans des marques des rouleaux.

Remarques

Pour la mise en œuvre et l'application, veuillez consulter nos "**directives générales d'application pour les systèmes de revêtements de sols sportifs intérieurs et extérieurs**".

Pour toute information complémentaire, veuillez, s'il vous plait consulter nos fiches techniques ou contacter notre service technique.

CE marquage si le produit est utilisé pour l'installation selon fiche technique

CONIPUR CE pure FULL PUR



CONICA AG, Industriestr. 26, 8207 Schaffhausen, Suisse

17

SY/CE/FP2/2017

EN 14904:2006

revêtement intérieur élastique à la surface combiné, à faible émission pour gymnases
CONIPUR CE pure FULL PUR

EN 14904: E_{fl} – 20 mg – 95 – 60 % - 1500N – E1

caractéristique essentielle	performance	spécifications techniques harmonisées
comportement au feu	E _{fl}	EN 14904:2006
abrasion	20 mg	EN 14904:2006
friction	95	EN 14904:2006
absorption des chocs	60 %	EN 14904:2006
durabilité	1500N	EN 14904:2006
remise des substances dangereuses	classe E1	EN 14904:2006